



#4 / Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages

Le SDEC ÉNERGIE exerce la compétence à la carte de mise en place et d'organisation du service de mobilité bas carbone comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.



Un maillage dense

En complément des 219 bornes accélérées, 8 bornes de recharge rapide de 50 kVa et 4 de 100 kva ont été installées sur le territoire situées à proximité des grands axes de circulation et de déplacement. **Le Calvados compte désormais 231 bornes de recharges Mobisdec, soit une borne tous les 15 km.**

En 2021, les 2 bornes rapides supplémentaires, situées à CAGNY et CABOURG, ont été installées pour rendre un service de recharge encore plus performant.

2021, une exploitation de qualité

Depuis le 1er janvier 2019, la société IZIVIA exploite le réseau de bornes de recharge MobiSDEC. L'exploitation par ce prestataire a permis sur 2021 d'améliorer la qualité du service proposé, notamment par :

- un outil de supervision qui permet de suivre plus efficacement le parc de bornes de recharge,
- la mise en place d'une maintenance performante et adaptée qui se traduit par un taux de panne inférieur à 3% et une diminution du taux de perte de communication par l'installation d'antennes extérieures.

Durant l'année 2021, une nouvelle mise en concurrence a été opérée pour choisir le **nouvel opérateur de recharge qui exploitera le réseau de bornes de recharge MobiSDEC à partir de 2022 : ont été sélectionnées les sociétés Citéos et Freshmile comme sous-traitant en charge de la gestion des usagers.**

Une progression du nombre d'utilisateurs

Cette année encore, le service MobiSDEC enregistre une forte augmentation des abonnements pour atteindre 2 919 utilisateurs à la fin de l'année 2021 (1 738 à fin 2020), soit 1 181 nouvelles ouvertures de comptes : +68% par rapport à 2020.

MobiSDEC est ouvert aux opérateurs extérieurs tels que Charge Map, Freshmiles, Digital charging solutions ou encore IZIVIA et permet ainsi aux utilisateurs non abonnés d'avoir accès au service de recharge.

A la fin de l'année 2021, 38 contrats ont été signés avec des opérateurs de mobilité.

De même, les possesseurs d'une carte MobiSDEC peuvent se recharger sur les réseaux normands (Seine-Maritime, Manche et Orne). Cette interopérabilité « sortante » a été élargie en 2021 aux réseaux de bornes du syndicat d'énergie de l'Eure (SIEGE 27) et de Rouen Métropole.

Un nombre de sessions en forte croissance

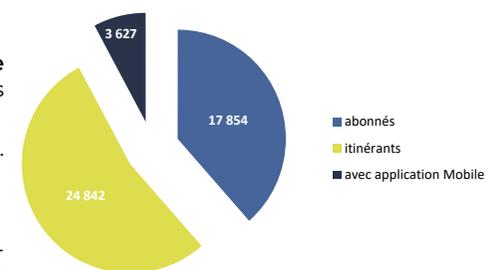
En 2021, 46 323 sessions ont été enregistrées, pour une quantité d'énergie totale fournie de 805 000 kWh, soit une augmentation de 117% des sessions et 130% des Kwh fournis par rapport à 2020.

Les utilisateurs se répartissent principalement entre abonnés (38%) et itinérants (54%).

De nouveaux adhérents

En 2021, les communes de TOURGEVILLE, SAINT-DENIS-DE-MÉRÉ et MOULINS-EN-BESSIN ont transféré leur compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » au syndicat.

Répartition des sessions 2021 par type d'utilisateur



Répondre aux nouveaux défis de la mobilité - Plan de relance



En 2021, l'État a sollicité les syndicats pour développer encore plus le réseau de bornes de recharges rapides existant.

Le SDEC ÉNERGIE s'est ainsi engagé pour l'installation de 8 nouvelles bornes rapides 100 kVA sur les territoires ruraux du Calvados. Ces bornes seront installées début 2022 sur les communes de TILLY-SUR-SEULLES, SAINT-DENIS-DE-MÉRÉ, SAINTE-HONORINE-DU-FAY, BALLEROY-SUR-DRÔME, SOULEUVRE-EN-BOCAGE, ANNEBAULT, SAINT-PIERRE-EN-AUGE, NOTRE-DAME-D'ESTRÉES-CORBON.

Ces nouvelles installations sont financées par le SDEC ÉNERGIE et par le Plan de relance pour un montant de 122 400 € du plan de relance.

Lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le Calvados



Le décret du 10 mai 2021 relatif à l'établissement des schémas directeurs de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques permettent aux syndicats comme le nôtre d'établir un **document définissant les grands axes de développement des réseaux publics de bornes de recharge**.

C'est dans ce cadre, que les 5 syndicats d'énergies normands trouvent opportun de fédérer leurs actions en constituant un groupement de commandes pour la réalisation sur chaque territoire d'une étude, préalable à la réalisation d'un schéma directeur régional de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

Cette action s'inscrit dans la volonté réciproque de maintenir, voire de renforcer la mobilité bas carbone sur nos territoires en ayant un développement des réseaux publics de bornes de recharges en adéquation avec les évolutions techniques, réglementaires et d'usages à venir.

La prestation se décompose en trois étapes séquentielles :

- la **réalisation d'un état des lieux** du réseau d'infrastructures existant, des habitudes des électro mobiles, des modalités de déplacement des habitants, des zones à fort potentiel ;
- la **scénarisation à l'échelle de chaque syndicat**, de l'évolution des pratiques, des besoins, de la réglementation ou encore du développement des infrastructures publiques et privées sur le réseau d'IRVE et sur le réseau public de distribution d'électricité du syndicat selon différentes hypothèses ;
- la **proposition de plans d'actions** qui étudieront, avec des échéances précises les axes de développement prioritaires, les objectifs à atteindre (nombre de bornes, type de recharges, développement de nouveaux services,...) et les moyens, notamment financier, pour y parvenir.

Par la suite le syndicat pourra définir son schéma directeur de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques.

Installation de la première borne pour vélo à assistance électrique



Fin décembre 2021, TILLY-SUR-SEULLES a inauguré de la première borne de recharge pour les vélos électrique.

Elle permet de recharger jusqu'à 8 batteries de vélo par la présence de 4 casiers de type « consigne ».

Ces bornes qui peuvent être raccordées sur le réseau public ou sur des bâtiments communaux permettront de ravitailler les cyclistes durant leur pause déjeuner ou leur étape de soirée en toute sécurité pour leur matériel.

Expérimentation de systèmes d'auto partage

Plusieurs expérimentations d'auto partage en partenariat avec des collectivités et le SDEC ÉNERGIE sont en cours dans le Calvados.

Il s'agit des collectivités de :

- CAEN LA MER où une convention est en cours jusqu'au 31 décembre 2022 avec deux voitures électriques situées à CAEN et HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR ;
- TRÉVIERES avec une mise à disposition d'une prise sur une borne près de la mairie ;
- la communauté du PAYS DE FALAISE avec une mise à disposition d'une prise de recharge sur deux bornes différentes sur la commune de FALAISE.



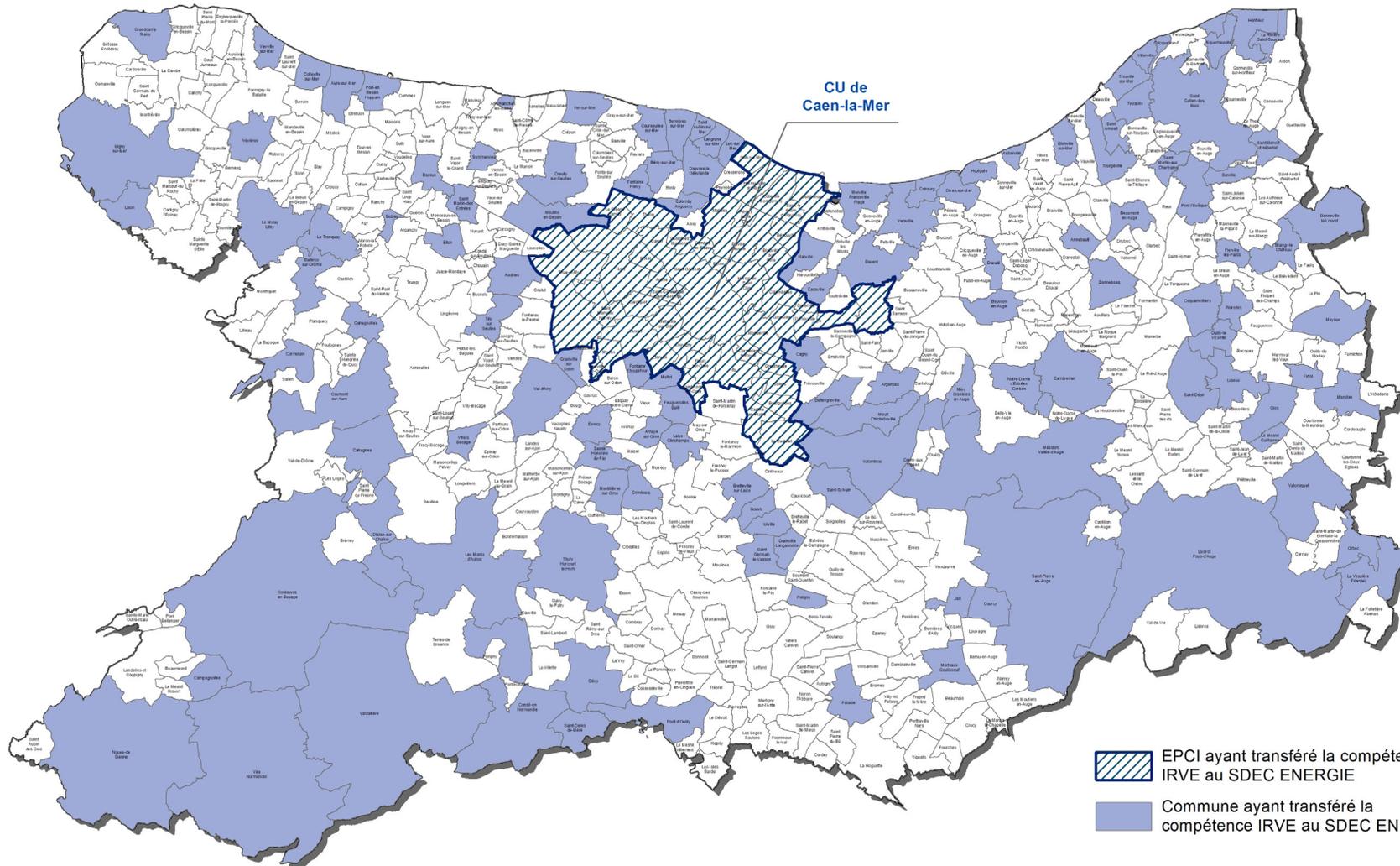
Inauguration du service d'auto-partage à Falaise

Financement pour l'acquisition de véhicules/cycles électriques

En 2021, 8 collectivités ayant fait le choix d'acquérir un véhicule électrique ont sollicité le syndicat pour bénéficier d'une aide financière. Au total, le SDEC ÉNERGIE a contribué au financement de ces investissements de mobilité bas carbone à hauteur de 23 000 €.



Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) Compétence transférée au SDEC ENERGIE



-  EPCI ayant transféré la compétence IRVE au SDEC ENERGIE
-  Commune ayant transféré la compétence IRVE au SDEC ENERGIE



L'hydrogène, l'énergie pour aller encore plus loin

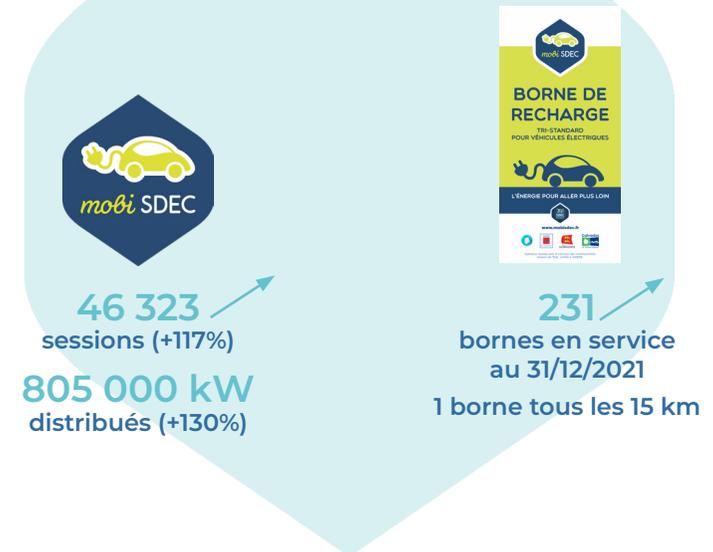
En Normandie, avec le programme de mobilité hydrogène normand EAS-HyMob (accès facile à la mobilité hydrogène), la Région souhaite implanter 11 stations hydrogène.

Fort de son expérience dans la mobilité, le SDEC ÉNERGIE accompagne la Région Normandie dans sa politique de développement de l'hydrogène. A terme, le syndicat ambitionne l'implantation de 5 stations hydrogènes dans le Calvados.

Deux stations hydrogène (PONT-L'ÉVÊQUE et BRETTEVILLE-SUR-ODON) ont été mises en service en 2020. Le SDEC ÉNERGIE en assure l'exploitation.



CHIFFRES CLÉS



PERSPECTIVES 2022

- Installation de bornes rapides des programmes du plan de relance ;
- Elaboration d'un schéma directeur d'infrastructure de recharge pour Véhicules électriques ;
- Installation d'infrastructures pour la recharge de vélos à assistance électrique ;
- Travaux sur le GNV